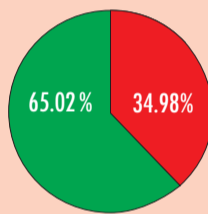
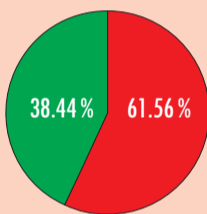


Votations du 26 septembre avec commentaires

Résultats des 2 votations fédérales

Tous les chiffres dans le district de Lavaux-Oron

Communes	Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital				Mariage pour tous			
	OUI		NON		OUI		NON	
	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%
Belmont/Lsne	393	29.82	925	70.18	926	69.16	413	30.84
Bourg-en-Lavaux	679	32.43	1415	67.57	1497	70.38	630	29.62
Chexbres	219	28.55	548	71.45	508	65.46	268	34.54
Essertes	46	30.46	105	69.54	100	67.11	49	32.89
Forel (Lavaux)	247	31.87	528	68.13	487	61.41	306	38.59
Jorat-Mézières	370	35.54	671	64.46	671	62.65	400	37.35
Lutry	1001	26.29	2607	73.71	2526	65.56	1327	34.44
Maracon	101	45.99	123	54.91	138	60.00	92	40.00
Montpreveyres	106	46.70	121	53.30	146	64.04	82	35.96
Oron	764	40.34	1130	59.66	1183	60.95	758	39.05
Paudex	145	27.26	387	72.74	316	60.19	209	39.81
Puidoux	329	36.39	575	63.61	550	60.44	360	39.56
Pully	1920	31.48	4180	68.52	4033	65.72	2104	34.28
Rivaz	32	21.19	119	78.81	103	66.88	51	33.12
Saint-Saphorin	58	36.48	101	63.52	109	68.99	49	31.01
Savigny	392	30.79	881	69.21	800	62.40	482	37.60
Servion	237	32.92	483	67.08	515	70.55	215	29.45
Total district	7'039	31.80	15'099	68.20	14'608	65.21	7'795	34.79
Total canton	90'020	38.44	144'157	61.56	154'898	65.02	83'350	34.98

Décisions
SUISSES

Commentaires

Votations du 26 septembre 2021, quelques réflexions



La population suisse se prononçait sur deux objets. Le premier, l'initiative populaire «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital» a été refusée à 64,9% des voix. Lancée par les jeunes socialistes, l'objectif était de faire payer davantage les 1% les plus riches pour aider les 99% restant. Premier constat, le texte divise la Suisse en deux catégories de personnes : celles qui travaillent et sont imposées sur leur salaire et de l'autre côté, les super riches qui investissent leur capital et attendent tranquillement que cela rapporte. C'est caricatural... car le capital, c'est quoi? D'abord de l'argent gagné par le travail (épargne) puis investi pour générer une production supplémentaire. Le local de travail, les équipements, les stocks grâce auxquels les travailleurs produisent des biens et des services nécessaires à la population, c'est le capital. Ce faisant, des emplois sont créés, des salaires sont versés, des impôts sont payés. Sans capital, il n'y a pas de postes de travail. Certes, les initiants visent les gains boursiers ou immobiliers. Or ces gains sont appelés «revenus du capital» dans leur texte mais dans le droit fiscal suisse, cette notion n'existe pas. Cela donne à réfléchir! Taxer le revenu du capital signifie clairement imposer le revenu de tous les investissements faits dans notre pays, que ce soit pour une start-up, une PME ou dans le domaine de l'immobilier. L'initiative demandait aussi que ces gains soient davantage taxés à partir d'un certain seuil mais sans donner de chiffre. Le parlement aurait dû le préciser, comme il aurait dû préciser quels revenus sont considérés comme revenus du capital et sous quelle forme les recettes supplémentaires en découlant auraient été distribuées au 99%. Toutes ces incertitudes expliquent le refus de dimanche. Quand on veut emporter l'assentiment de la population sur un tel sujet, il ne faut pas d'abord récolter l'argent en augmentant les impôts puis dire après coup comment et à qui on va le distribuer... mais plutôt expliquer que pour tel projet, nous avons besoin de tel financement.

sit pas le sexe de sa naissance, pas plus qu'on ne choisit d'être hétéro, homosexuel, ou transgenre. Naître et être mal dans sa peau parce qu'on est hors du cadre standard «hétéronormé» représente souvent une grande souffrance pour les concernés et leur famille. De nombreux témoignages l'attestent. Puis quand deux personnes du même sexe se sont trouvées, s'aiment et veulent se marier, leur demande est compréhensible. Pour beaucoup, fonder une famille, avoir des enfants est un désir profond et nécessaire à leur bonheur. Ces couples n'ont d'ailleurs pas attendu la votation de ce jour puisque plus de 30'000 enfants grandissent en Suisse au sein de familles dites arc-en-ciel. Or ces enfants (ils n'ont rien demandé) sont de facto mis dans une situation juridique plus difficile: droits de succession, obligation d'entretien, obligation de soins, par rapport aux personnes qui partagent leur vie. Le OUI de ce jour leur donne enfin une protection juridique à laquelle ils ont droit. Pour les couples homosexuels, l'accès au mariage implique de nouveaux droits tels l'adoption conjointe, la naturalisation facilitée du conjoint et la procréation médicalement assistée pour les femmes. Le nouveau texte du code civil qui, pour la filiation, parle de la mère et de l'autre parent (et non plus du père) a fait couler beaucoup d'encre. Aurait-on pu trouver une meilleure formulation? Peut-être... reste que le plus important est qu'un enfant soit désiré et bénéficie d'un entourage bienveillant, favorable à son épanouissement. La réalité est, qu'aujourd'hui, 40% des mariages traditionnels finissent en divorces dont les enfants peuvent ardemment souffrir. De ce fait, ces derniers sont éduqués dans des familles monoparentales ou recomposées avec souvent le balluchon à portée de main pour être pris en charge chez les uns et les autres. Cela peut se passer très bien comme le contraire. En définitive, l'orientation sexuelle des parents n'est pas déterminante pour le bonheur d'un enfant. Un enfant «heureux», c'est d'abord un enfant qui se sent en sécurité dans un, voire deux foyers stables, avec un ou des parents qui prennent leur rôle à cœur. L'Etat n'a pas à se mêler de l'organisation familiale mais il se doit de garantir que chacun soit traité de la même façon, indépendamment de son origine, de son sexe ou de son orientation sexuelle. C'est pourquoi, j'ai voté OUI à cet objet.

Christa Calpini, pharmacienne,
ancienne députée au Grand Conseil VD

Le second objet portait sur une modification du code civil suisse, «Mariage pour tous». Il a été accepté par 64,1% de la population. C'est un sujet de société complexe pour différentes raisons. Dans tout ce qui a été dit et écrit, je peux comprendre les arguments des uns et des autres. Toujours est-il qu'on ne choi-

Elections communales 2021

Elections au Conseil communal d'Oron du 26 septembre

L'équilibre des forces au sein du Conseil communal est le suivant pour une totalité de 65 sièges.

A Oron, le Parti Socialiste et Les Verts occupent 18 sièges, Le PLR, UDC et Indépendants de Centre droit obtiennent 30 sièges et le Groupement indépendant d'Oron, 12 sièges.

A Essertes, les formations suivantes seront représentées: l'Entente 1078 obtient 4 sièges et Les Vert-e-s-Ouvert-e-s et solidaires 1 siège.

Les élus à la Municipalité, avec un astérisque, seront remplacés par les premiers viennent ensuite.

Arvid Ellefssplass

Sont élus à Oron PLR, UDC et Indépendants de Centre droit

- Mercanton Steve, 894 suffrages
- Chamot Alain, 880 suffrages
- Mayor Pascal, 879 suffrages
- Ramsayer Eric*, 878 suffrages
- Rebetez Christophe, 866 suffrages

- Sonnay Olivier*, 865 suffrages
- Chollet Fabrice, 837 suffrages
- Demieville Daniel, 836 suffrages
- Gilliard Vincent, 827 suffrages
- Menétrey Thierry*, 812 suffrages
- Dovat Céline, 812 suffrages
- Rod Simon, 810 suffrages
- Boudry Sophie, 806 suffrages

- Platel David, 805 suffrages
- Chollet Maude, 804 suffrages
- Demieville Abel, 802 suffrages
- Mayor Raphaël, 802 suffrages
- Grand Julien, 798 suffrages
- Jubin Stéphanie, 795 suffrages
- Crausaz Roger, 794 suffrages
- Sonnay Daniel*, 792 suffrages
- Ottet Cédric, 786 suffrages
- Carruzo Lysiane, 786 suffrages
- Chenevard Frédéric, 784 suffrages
- Hunziker Yvan, 778 suffrages
- Dufey Pascal, 777 suffrages
- Rittener Cédric, 776 suffrages
- Massard Sébastien, 775 suffrages
- Favre Céline, 773 suffrages
- Carruzo Quentin, 772 suffrages

Vient ensuite dans l'ordre des suffrages obtenus: Gremaud Cyril, Martin Eric, Hassler Hervé, Bize Daniel, Ducros Yann, Moulet Rosemarie, Caillat Marc-Etienne, Sonnay Vincent, Matti Jonas, Piretti Loïc, + 20.

Groupement indépendant d'Oron (Grindor)

- Uldry Anne Cécile, 653 suffrages
- Bellon Laurence, 613 suffrages
- Demierre Philippe, 539 suffrages
- Volet David, 528 suffrages
- Grandchamp Jean-Claude, 524 suffrages
- Locher André, 521 suffrages
- Meyer Florian, 512 suffrages
- Grossglauer Patricia, 510 suffrages
- Minet Patrick, 509 suffrages
- Meyer Martine, 501 suffrages
- Bovy Michel, 491 suffrages
- Borlat Katia, 471 suffrages

Vient ensuite dans l'ordre des suffrages obtenus: Rey Sylviane, Agassiz Victor, Rosset Cédric, Meyong Joseph, Bron Stève et Sticht Christian

Vert-e-s et Ouvert-e-s

- Bourgeois Yvan Charles, 481 suffrages
- Krayenbühl Bourgeois Tanya, 459 suffrages
- Feroletto Sandra, 433 suffrages

- Dovat Richard, 433 suffrages
- Ernst Félix, 406 suffrages
- Pot Laurence Christine, 406 suffrages

Vient ensuite dans l'ordre des suffrages obtenus: Di Giantomasso Anthony

Parti Socialiste Oron & Sympathisant-e-s

- Richard Romain*, 808 suffrages
- Ryf Monique, 654 suffrages
- Mesbah Mehdi, 597 suffrages
- Frioud Christell, 594 suffrages
- Hutmacher Anouk, 593 suffrages
- Richard Hélène, 586 suffrages
- Bise Demay Christine, 582 suffrages
- Paccoud Florian, 582 suffrages
- Meyer Fanny, 569 suffrages
- Décassel Antoinette, 566 suffrages
- Zaugg Tina, 522 suffrages
- Mancini Jean, 518 suffrages

Vient ensuite dans l'ordre des suffrages obtenus: Baechler Pierre-Vincent, Vinay Jérôme, Beney David et Moser Loris Micael,

Sont élus à Essertes Entente 1078

- Chapuis Sylvie Isabelle, 108 suffrages
- Leemann Françoise Marie-Pierre, 107 suffrages
- Rogivue Stéphane, 100 suffrages
- Pasche Daniel Pierre, 97 suffrages

Vient ensuite dans l'ordre des suffrages obtenus: Bally Claude

Vert-e-s Ouvert-e-s et solidaires

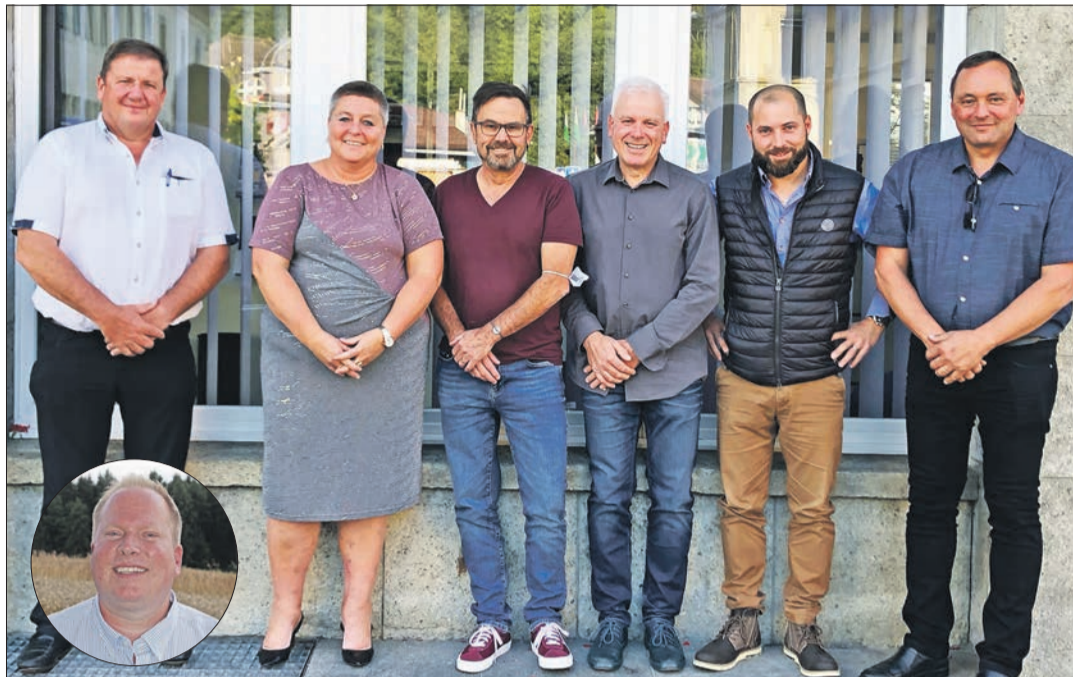
- Vernier Muriel, 47 voix

Vient ensuite dans l'ordre des suffrages obtenus: Leemann Marc et Vernier Martin

Oron

Elections communales à la Municipalité du 26 septembre

Premier tour (presque) sans surprise



PLR, UDC et Indépendants de Centre droit
Daniel Sonnay, Myriam Edward, Thierry Menétrey, Eric Ramseyer, Yoan Hunziker, Olivier Sonnay et Steve Mercanton (médaillon)

Ce week-end se sont déroulées les élections communales pour la Municipalité et pour le Conseil communal d'Oron, avec une particularité suite à la récente fusion d'Es-sertes et d'Oron qui ne forment désormais qu'une seule commune. Avec une participation de 50,48% (2236 votants sur 3716 inscrits), la mobilisation est remarquable, signe que l'intérêt pour la « chose publique » est encore vif dans la région.

Les résultats sont sans grosse surprise, les sortants tiennent le haut du pavé. Un petit bémol toutefois, la Municipalité accueille un nouveau venu, élu au premier tour, en la personne de Eric Ramseyer. Cinq postes sont repourvus, la bataille du second tour est lancée pour les deux derniers postes.

A l'issue de ce premier tour, nous avons recueilli les réactions des douze candidats à la sortie du dépouillage.

Les élus

Olivier Sonnay, sortant, Centre droit, 1061 suffrages, 57.2%

Arrivant en tête de l'élection à la municipalité, le vice-syndic en charge des constructions et de l'aménagement du territoire estime que le résultat du scrutin est une reconnaissance pour le travail d'équipe effectué, autant au sein de la Municipalité qu'avec les personnes qui ont été accompagnées en direct dans leurs projets durant ces deux dernières législatures. « Je suis content pour mon élection, mais c'est un peu mitigé pour l'ensemble du groupe de centre droit, on était une équipe soudée mais on définira notre stratégie lundi soir ». Il n'a jamais caché son intérêt pour la syndication, mais n'officialisera pas sa position avant de connaître la composition définitive de l'équipe de l'exécutif.

Thierry Menétrey, sortant, Centre droit, 1014 suffrages, 54,7%

Confirmant l'esprit d'équipe de l'ancienne Municipalité, il précise qu'ils n'ont pas fait que du travail « de droite » en mentionnant la mobilité durable, les écoles, la construction de garderies, etc., nombre de considérations qui seraient plutôt attribuées à la gauche. « Je n'ai pas de parti, vous savez, un tuyau n'est ni de gauche ni de droite ». Le travail repose bien plus sur des réalisations tangibles. Il estime que dans un village, les partis représentent un appauvrissement démocratique. « C'est une équipe de citoyens qui gère une commune ».

Amélioration énergétique des bâtiments et développement durable en lien avec l'économie et l'emploi sont des préoccupations qui ne le quittent pas.

Du côté syndication, il estime qu'il y a des gens plus à même d'occuper cette fonction.

Romain Richard, sortant, PS, 961 suffrages, 51.8%

Enfant du pays, naturellement passionné de politique, il est entré au Conseil communal en 2016. Il est devenu président de la section PS-Oron, il attribue son résultat au travail de fond de ses colistiers du parti et du programme proposé. Intégré rapidement au sein de l'équipe de

la Municipalité lors de l'élection complémentaire de 2016, il est lucide par rapport à la syndication « le syndic est issu d'une majorité, celle-ci est de droite et le syndic doit provenir de ce groupe là » il ne se présentera pas. Mais avec une certaine clairvoyance de la politique locale, il n'exclut pas de se présenter un jour, tout en laissant ce choix aux urnes.

Mobilité, production énergétique, développement durable, plan climat, économie d'énergie et finances saines sont des priorités. Vision à long terme et stratégie, il propose la mise en place d'un « Plan de législation » pour les années à venir.

Eric Ramseyer, Centre droit, 959 suffrages, 51,7%

Entré au Conseil communal de Palézieux à l'âge de 20 ans, puis à celui d'Oron après la fusion, il se lance à 59 ans à l'assaut de la Municipalité. Son résultat est la surprise de cette élection.

Enfant du pays, son indéniable intérêt pour la vie communale et pour la région y est sans doute pour une bonne part. D'un naturel discret, il n'en est pas moins volontaire « je ne fais pas trop de bruit mais les gens me connaissent quand même ». A l'initiative du lancement d'une installation de biogaz sur sa ferme, son esprit d'initiative sur le plan de la durabilité ne se nourrit pas que de mots. A la question du passage du législatif à l'exécutif, sa réponse est simple et pleine de bon sens « il y a quand même un petit apprentissage à faire, il faudra se mettre dans le bain ».

Daniel Sonnay, sortant, Centre droit, 950 suffrages, 51.2%

Syndic des Tavernes pendant 13 ans, avant de rejoindre la municipalité d'Oron à la fusion des communes, en charge de la voirie, des forêts et des routes notamment, il est très satisfait des dernières législatures. Le travail a été fait et il en reste, « le municipal doit suivre son boulot et suivre son budget ».

Homme de terrain qui aime le contact, il n'en oublie néanmoins pas l'administratif en alignant les préavis. Il ne cache pas non plus que son caractère lui a sans doute fait perdre des voix, l'amenant à être à la limite de la majorité absolue. Confiant, il ajoute « J'ai très très peu de voix de gauche, chaque fois c'est le même scénario, c'est un peu comme ça ». Soucieux de pouvoir mener à bout les dossiers encore pendants, c'est au final un homme heureux d'avoir été élu au premier tour pour continuer l'aventure.

Quant à la syndication... « on voit le parti lundi soir, on va en discuter ».

Peut-être au second tour...

Stève Mercanton, Centre droit, 862 suffrages, 46.47%

« Après deux législatures on voit un peu les différents besoins de la commune et, à 40 ans, le temps est venu de se lancer à la Municipalité ». Au Conseil communal depuis la fusion, il saisit la balle au bond pour offrir ses services à l'exécutif.

Attaché à développer et soutenir la vie locale en prenant de nouvelles responsabilités, sa priorité est de faire bouger les choses et promouvoir la commune. Il salue l'excellent tra-



Parti Socialiste Oron & Sympathisant-e-s
Romain Richard et Monique Ryf

vail de la Municipalité de cette dernière législature, les projets avancent très bien, mais il reste conscient qu'il reste beaucoup de choses à prévoir et à développer.

Yoan Hunziker, Centre droit, 857 suffrages, 46.2%

Conseiller communal depuis 5 ans et président de groupe PLR-UDC et indépendants de centre droit, il s'était déjà présenté à la Municipalité à la complémentaire de 2016. Ses résultats, il les attribue respectueusement à la qualité de ses adversaires, sortants comme nouveaux.

« Je ne fais pas de politique, je travaille pour la commune, je travaille avec la population ». Son engouement pour la politique est familial mais aussi issu de l'amour de la région et de sa volonté de participer au développement de la commune avec ses compétences techniques et administratives.

Il reste confiant quant au second tour dans l'attente de la décision de son groupe.

Myriam Edward, Centre droit, 789 suffrages, 42.5%

Conseillère communale, présidente du Conseil puis vice-présidente durant la dernière législature, elle se présente pour la deuxième fois à l'élection de la Municipalité.

Femme de cœur, elle est satisfaite de son résultat mais reste un peu déçue qu'il n'y ait pas plus de soutien pour les femmes « mais pour le groupe on est bien placé ». L'ancienne présidente du Conseil, intéressée par les résultats au Conseil communal sait que la stratégie du centre droit quant au second tour dépendra des forces en présence. Ressources humaines, communication, et sociétés locales sont les principaux intérêts de cette femme volontaire.

Monique Ryf, PS, 756 suffrages, 40.8%

Première réaction, « La joie d'avoir 756 suffrages, car je suis arrivée dans la commune en 2016 ». Le fait de ne pas avoir un réseau local naturel est un handicap, mais elle n'est pas déçue. Par contre, la déception de ne voir aucune femme élue au premier tour pose une question fondamentale; elle reste curieuse de voir ce qui se passera au second tour.

Sur le plan communal, « Il manque très clairement une politique pour les enfants et les jeunes, une politique plus participative (...). On a géré la commune jusqu'à maintenant et c'est bien, mais avec plus de 6000 habitants, elle mérite d'avoir un petit peu plus ». Le lien social et les espaces de contact doivent être créés et consolidés. La députée ne manque pas d'idées pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

Un pied dans le canton, un autre dans la municipalité est un atout pour un-e municipal-e mais sont compliqués à gérer correctement. A la retraite depuis fin juin, elle sait qu'elle a maintenant plus de disponibilités pour offrir ses compétences à la commune.

Anne-Cécile Uldry, Grindor, 710 voix, 38.3%

« Avec un groupement indépendant, c'est plus difficile de se faire connaître, c'est surtout moins parlant pour les gens ».

Municipale à Vuibroye, puis conseillère communale depuis la fusion, « je participais au conseil communal (de Belmont) comme auditrice



Groupement indépendant d'Oron (Grindor)
André Locher, Anne-Cécile Uldry et Patrick Minet (médaillon)

depuis que j'ai 10 ans » du temps où son père Philippe Favre y siégeait. La politique communale à échelle humaine reste une priorité. Membre du comité directeur de l'APERO et infirmière, elle désire apporter un regard plus social sur la politique, c'est sa principale motivation pour intégrer la municipalité.

Patrick Minet, Grindor, 513 suffrages, 27.65%

Première réaction : « On sait qu'il est difficile pour notre parti de se positionner sur l'échiquier, mais on s'attendait à de meilleurs résultats à la municipalité. La liste Centre droit, qui présentait de nombreux sortants, a potentiellement pu faire la différence avec un vote un peu plus compact de ce côté-là ». Déçu des résultats municipaux, il est toutefois heureux des résultats communaux.

Offrir une vision claire de la commune en concertation avec la population, par exemple au niveau du Plan directeur communal par des démarches participatives et la construction en concertation avec la population est une de ses priorités.

Plus de diversité au sein de la Municipalité tant au niveau des couleurs partisanes que de la répartition féminine revêtent un importance particulière pour lui, cette opinion est partagée au-delà des clivages politiques. « J'aime forger mes opinions par le débat plutôt que de suivre une ligne dogmatique »

André Locher, Grindor, 499 suffrages, 26.9%

« Incroyablement heureux que 500 personnes aient pensés qu'un vieux comme moi puisse encore servir à quelque chose » déclare le doyen des candidats non sans humour. Conseiller général à Oron-le-Châtel déjà à l'âge de 20 ans, conseiller communal à Oron depuis la dernière législature, c'est la part active et décisionnelle qui l'a motivé à prendre part à l'exécutif.

Le choix d'adhérer à un groupement indépendant suit sa réflexion de ne pas vouloir suivre une couleur ou un mot d'ordre mais plutôt la vie naturelle de la région.

Il ne se représentera pas au second tour, et forme les vœux que les deux places restantes soient comblées par des femmes.

Arvid Ellefssplass

Elections à la Municipalité

Second tour 17 octobre

Ce mardi 28 septembre à 12h, les listes des candidats se présentant au second tour ont été déposées.

Liste 1. PS-Oron

1. Ryf Monique
2. Uldry Anne-Cécile

Liste 2. PLR, UDC et Indépendants Centre droit

1. Mercanton Stève
2. Hunziker Yoan

Liste 3. Groupement Indépendant d'Oron (Grindor)

1. Uldry Anne-Cécile
2. Ryf Monique